

GROUPE REGIONAL FORMATION

Objectif : regrouper régulièrement l'élite régionale en favorisant la permanence d'entraînement.

DESCRIPTIF

Intitulé : Groupe Régional Formation : permanence entraînement

- **Catégories ciblées :** poussins et benjamins
- **Effectif :** variable suivant les saisons sportives
- **Période :** juillet à juin de la saison sportive concernée.
- **Lieux :** - CSN Houlgate et CRJS Petit-Couronne
- clubs des 5 départements
- **Pongiste :** sa présence est remise en cause d'une année à l'autre.

Exigences / l'entraînement

- **Séances du dispositif :** - séance(s) sur Pôle Espoir le mercredi ou/et sur d'autres jours (au moins 1 séance par mois)
- séance(s) sur club d'origine ou/et club ressource
- séance(s) sur CPS départemental
Pas de leçon mise en place par la Ligue pour ce joueur
- **Fréquence des séances :** Poussins, 3 séances minimum par semaine
Benjamins 1, 4 séances minimum par semaine
Benjamins 2, 5 séances minimum par semaine
- **Volume hebdomadaire par athlète :** Poussins, 4 heures 30 minimum
Benjamins 1, 6 heures minimum
Benjamins 2, 7 heures 30 minimum
- **Encadrement :** cadres techniques ligue missionnés sur les départements – cadre technique départemental – conseiller technique régional – éducateurs sportifs de clubs.
- **Partenaires d'entraînement :** catégories minimes, cadets, juniors
- **Journées stagiaires :** le joueur est systématiquement sélectionné sur les stages régionaux et les regroupements de week-ends et jours fériés. Ainsi, il doit être présent sur l'ensemble de ces actions (20 journées minimum).
- **Suivi des jeunes pongistes :** mise en place de réunions en début de saison (présentation et objectifs), à mi-saison (évaluation) et en fin de saison (bilan et prospective).

Exigences / compétitions

→ Participer aux finales par catégorie au niveau départemental, régional et honorer toute autre sélection par la Ligue

Recrutement des athlètes

- Préalable :
le pongiste poussin ou benjamin doit se situer dans les 10 meilleurs de sa catégorie d'âge
- Etude de chaque pongiste au cas par cas
- Réalisé par le Conseiller Technique Régional sur proposition du Cadre Technique Ligue missionné sur le département ou du Cadre Technique Départemental
- Respect du Cahier des Charges : volume – fréquence – qualité pour intégrer le G.R.F. (Convention Ligue-Comité-Club-Joueur).

Moyens

Partenariat Ligue de Normandie – Comités Départementaux – Clubs – Joueur et sa famille.

Outils

- Pôle Espoir : ouvert aux pongistes du Groupe Régional Formation
- Club d'origine du joueur
- Club ressources
- CPS départemental

Humains

- Conseiller Technique Régional : coordinateur et suivi de proximité des joueurs
- Cadre Technique Ligue missionné sur le département : suivi de proximité des joueurs
- Cadre Technique Départemental : suivi de proximité des joueurs
- Les cadres techniques du club d'origine
- Cadres techniques du Pôle Espoir

Financier

Une participation financière de la famille du joueur est demandée et s'élève à 400 € (possibilité de mensualiser) pour la saison sportive (de juillet à juin) comprenant :

- l'ensemble des stages régionaux, interrégionaux et nationaux
- l'ensemble des journées stagiaires régionales (week-ends et jours fériés)

A noter que les déplacements sur Caen ou Rouen (Pôle Espoir) et pour les stages sont pris en charge par la famille ou/et le club.

Pascal BERTHELIN

Conseiller Technique Régional